

Mémo pour les inscriptions

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS AUX STAGES

a/ Pour le secteur privé :

3 mois avant le début du stage:

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide de son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

2 mois avant le stage:

L'UD transmet au candidat stagiaire un dossier d'inscription.

Ce dossier est renseigné par le candidat stagiaire et par le syndicat.

Toutes les pièces demandées dans le dossier devront être retournées à l'UD sans quoi l'inscription ne sera pas validée. .

1 mois avant le stage:

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

b/ Pour le secteur public

3 mois avant le début du stage:

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche.

2 mois avant le stage:

L'UD transmet au candidat stagiaire une confirmation d'inscription au stage. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés à son employeur et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

1 mois avant le stage:

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

Rappel : si aucune réponse de la part de l'employeur 15 jours avant le stage, sa demande est validée. (à savoir que le refus par l'employeur doit être justifié)



2021

Formation Syndicale

Agenda

Union Départementale CGT des Landes

Maison des syndicats - BP 114

97 Place de la Caserne Bosquet

40002 MONT DE MARSAN Cedex



STAGES 2021



		Du	Au	Durée	Inscription avant le
NIVEAU 1 (a) TRONC COMMUN	Module n°1	03/02/2021	05/02/2021	3 JOURS	06/11/2020
	Module n°2 et n°3	01/03/2021	05/03/2021	5 JOURS	
	Module n°1	20/10/2021	22/10/2021	3 JOURS	20/07/2021
	Module n°2 et n°3	29/11/2021	03/12/2021	5 JOURS	
NIVEAU 2 (b) suite de décembre 2020	2ème partie	11/01/2021	15/01/2021	5 JOURS	
NIVEAU 2 (b)	1ère partie	06/12/2021	20/12/2021	5 JOURS	06/09/2021
	2ème partie	10/01/2022	14/01/2022	5 JOURS	
CONSEILLERS PRUD'HOMMES (c)	PRUDIS	22/03/2021	26/03/2021	5 JOURS	18/12/2021
	PRUDIS	04/10/2021	08/10/2021	5 JOURS	05/07/2021
DECOUVERTE DES MAITRISES DE NOS ARCHIVES SYNDICALES		10/05/2021	10/05/2021	1 JOUR	08/02/2021
CSE PRISE DE MANDAT (d)		29/03/2021	02/04/2021	5 JOURS	18/12/2020
POLITIQUE FINANCIERE ET OUTIL DU TRESORIER		29/04/2021	30/04/2021	2 JOURS	29/01/2021
		07/10/2021	08/10/2021	2 JOURS	05/07/2021
COLLECTIF DE DIRECTION		20/09/2021	24/09/2021	5 JOURS	21/06/2021
QUALITE VIE SYNDICALE ET CONNAISSANCE DE LA CGT		31/05/2021	02/06/2021	5 JOURS	26/02/2021
LA CGT : DES PRINCIPES ET DES ACTES		22/03/2021	26/03/2021	3 JOURS	18/12/2020
CSSCT (d)		15/11/2021	19/11/2021	5 JOURS	30/07/2021
32 HEURES		23/09/2021	23/09/2021	1 JOUR	21/06/2021
COMMUNICATION		17/05/2021	21/05/2021	5 JOURS	15/02/2021
EXTREME DROITE		24/09/2021	24/09/2021	1 JOUR	21/06/2021

(a) ATTENTION : nouveau stage en 3 modules obligatoires

(b) Le stage NIVEAU 2 - 2ème partie est soumis à condition d'accès: avoir déjà fait le NIVEAU 2 - 1ère partie .

(c) Formation réservée aux Conseillers Prud'hommes

(d) Ces stages sont soumis à condition d'accès: être titulaire du mandat . Se renseigner avant inscription auprès de la Formation Syndicale



Union Départementale CGT des Landes

Maison des syndicats - BP 114

97 Place de la Caserne Bosquet

40002 MONT DE MARSAN Cedex

